

Carla Bruni (et ses avocats) ! + Du nouveau aux USA

Expéditeur : norbert jacquet (norbertjacquet@yahoo.fr)

À : anne-pascale.reboul@afp.com; dirred@afp.com; infogene@afp.com; societe@afp.com; politique@afp.com; eco@afp.com; afptls@afp.com

Date : mercredi 10 juillet 2024 à 15:35 UTC+2

Lu dans la presse : "A l'issue d'une journée d'audition devant les juges d'instruction, l'épouse de l'ancien chef de l'Etat Nicolas Sarkozy a été mise en examen, mardi 9 juillet, pour « recel de subornation de témoin » et « association de malfaiteurs en vue de la préparation d'escroqueries au jugement en bande organisée », a appris Le Monde de source judiciaire. Elle a en revanche été placée sous le statut de témoin assisté du chef d'« association de malfaiteurs en vue de la corruption de personnels judiciaires étrangers » au Liban. Mme Bruni-Sarkozy a par ailleurs été placée sous contrôle judiciaire lui interdisant d'entrer en contact avec l'ensemble des protagonistes de cette procédure (à l'exception de Nicolas Sarkozy)."

Chhhh ! Ne dites pas à ses avocats, Paul Mallet (pmallet@darroisvilley.com) et Benoît Martinez (bmartinez@darroisvilley.com), que la justice française est celle d'une république bananière et qu'il suffit d'un petit tour sur le Web pour le constater, par exemple à la lecture d'une page publiée hier 9 juillet (1).

Du nouveau aux Etats-Unis. Depuis lundi les médias américains font une très large part aux réactions des familles de victimes des crashes de 737 MAX après la décision de plaider coupable prise par Boeing, poursuivi par le Ministère de la Justice (dirigé par le procureur général des Etats-Unis, membre du cabinet du président des Etats-Unis). En France, s'agissant des catastrophes dont la justice est chargée et des familles de victimes, c'est le silence absolu dans les médias, ces familles se faisant tout simplement cracher dessus par la justice. La France est devenue une authentique république bananière... et c'est de pire en pire (1) !

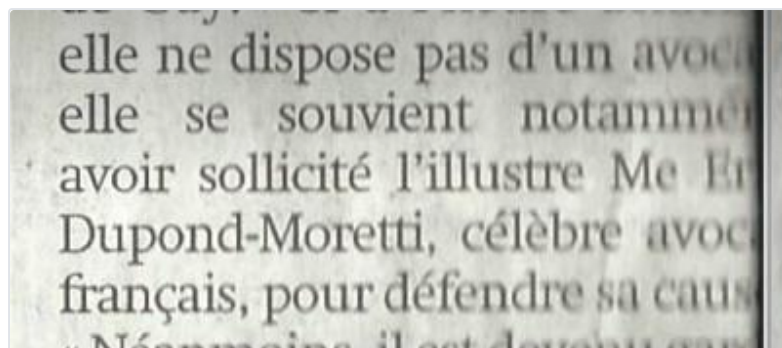
Je n'en garde pas moins espoir. J'espère toujours une réponse des services de l'Etat. Mes démarches sont rappelées dans une page de ce jour (2).

Norbert Jacquet

[Web général](#) - [Vidéos](#) - [Images / documents](#)

- [Justice française criminelle \(Boeing 737 MAX\)](#) (10 juillet 2020)
- [La commission Bernalicis et les magistrats faussaires](#) (13 septembre 2020)
- [Démocratie et justice française : où va l'Europe ?](#) (11 janvier 2021)
- [Macron, l'armée, la justice : où va la France ?](#) (30 avril 2021)
- [Jakubowicz, LICRA, Grand Orient de France \(crashes aériens\)](#) (28 février 2022)
- [LA PLANETE M'A DONNE RAISON, MAIS LA JUSTICE...](#) (27 novembre 2023)

(1) [\(éd. 26\) La France est une république bananière \(crashes aériens\)](#)



(éd. 26) La France est une république bananière (crashes aériens)

Norbert JACQUET

Tout le monde en croque. En France des magistrats de l'ordre judiciaire et des avocats falsifient les enquêtes s...

(2) [Dans l'attente d'une réponse \(10/07/2024\)](#)



The screenshot shows the top portion of a news article from the website 'LE SOIR'. The header includes the site's logo, a user login option 'S'identifier', and a yellow 'S'abonne' button. The main headline reads 'Boeing plaide coupable de fraude dans l'affaire du 737 Max'. Below the headline, a sub-headline states: 'La loi prévoit une amende pouvant aller jusqu'à 487,2 millions de dollars (équivalent de 450 millions d'euros), mais un juge doit en déterminer le montant exact. Le juge doit également approuver l'accord de plaidoyer de culpabilité.' Below this, there is a section titled 'Dans l'attente d'une réponse (10/07/2024)' by author 'Norbert JACQUET'. The text of the article begins with 'Aux Etats-Unis, Boeing est coupable. Qu'en est-il en Europe, en France ? La sécurité aérienne ? La justice ? Les...'